

Procédure d'admission au Lycée Français International Théodore Monod

Année scolaire 2025-2026 – Admission au secondaire ou en cours d'année

Conditions d'admission

Pour les élèves issus :

- **D'un établissement non homologué** et n'ayant pas suivi un cursus français valide, un test d'admission est requis en tenant compte du niveau de l'élève.
- **D'un établissement du système français, mais possédant un PAP/PPS/PPRE ou TROUBLE DES APPRENTISSAGES** : la même démarche que pour les élèves issus d'un établissement non homologué s'applique.

Étapes de la procédure d'admission

1. Validation du dossier

Responsable : **Proviseure adjointe**

- Le dossier est transmis par Mme Patricia Touma (Responsable Admission) à la proviseure adjointe pour validation.

2. Transmission du dossier

Responsable : **Proviseure adjointe**

- **En cas de PAP/PPS/PPRE ou TROUBLE DES APPRENTISSAGES** (y compris ceux issus du système français) :

Transmission au pôle "Ressources École Inclusive" pour :

- Entretien avec les référentes du pôle.
- Tests de français et de mathématiques.

- **Sans PAP/PPS/PPRE** :

Gestion par l'équipe de vie scolaire :

- Entretien.
- Tests de français et de mathématiques

Les tests auront lieu à partir de novembre. Ils seront insérés dans le drive après correction par les professeurs des niveaux concernés et après soumission d'un avis.

3. Entretien et test

Responsable : **Pôle "Ressources École Inclusive" (si PAP/PPS/PPRE)**

- Contact avec la famille de l'élève.
- Prise de rendez-vous pour l'entretien et le test écrit.
- Réalisation de l'entretien oral (évaluation des compétences orales et de la maîtrise du français).

Responsable : **Vie scolaire (sans PAP/PPS/PPRE)**

- Contact avec la famille de l'élève.
- Prise de rendez-vous pour l'entretien et le test écrit.
- Réalisation de l'entretien oral.
- Téléchargement des tests sur le drive.

- Communication du test à l'élève (passage en présentiel si possible, sinon test oral avec les professeurs de la discipline).
- Transmission des tests aux professeurs pour correction.

Les tests auront lieu à partir de Novembre le jeudi de 15h00 à 17h30, en présence d'un référent de la vie scolaire.

4. Correction des tests

Responsable : Professeurs

- Transmission des résultats :
 - Note chiffrée.
 - Appréciation.
 - Avis.
- Envoi des résultats à la proviseure adjointe, et au référent de la vie scolaire, au plus tard le lundi suivant.

5. Décision finale

Responsable : Proviseure adjointe et Pôle "Ressources École Inclusive" (en cas de besoin)

- Décision finale prise en collaboration avec l'équipe du pôle "Ressources École Inclusive" (avis suite à l'entretien) et la proviseure adjointe.
- Validation avec ou sans contrat de réussite.
- Transmission de la décision à Mme Patricia Touma pour finaliser l'inscription.

6. Cas spécifique : Admission en section internationale

- En cas de demande d'admission à la **section internationale** :
- Après validation du dossier pour une admission au **cursus standard**,
- Un **entretien** et un **test oral** seront réalisés par **Mme E. Hamade**, responsable du cursus bilingue.
- Cet entretien pourra être suivi, si nécessaire, d'un **test écrit en anglais** afin d'évaluer le niveau linguistique de l'élève.
- La validation finale du dossier pour l'intégration en section bilingue ne sera effectuée qu'après cette étape.

7. Inscription

Responsable : Service d'inscription

- Communication de la décision finale aux parents.
- Transmission des démarches d'inscription.

Liste des professeurs correcteurs

- **Arrivée en 6ème** : Karim Berkouk, Sabrina Guenoun, Mary El Hage.
- **Arrivée en 5ème** : Yasmina Debbaggi, Sophie Cauvin
- **Arrivée en 4ème** : Arnaud Baumond, Loïc Dutech.
- **Arrivée en 3ème** : Juliette Spaak, Hadi Saadé.
- **Arrivée en 2nde** : Annabelle Pfeuty, Suhail Fedá.
- **Arrivée en 1ère** : Élodie Vincent.

Pour les tests oraux :

- Chefs de départements : Élodie Vincent, Loïc Dutech.